

Lucie Duval
Bertrand R. Pitt
Michel Boulanger
André Clément

La délectation: fascination enivrante

L'étincelle d'une présence voluptueuse que l'on savoure lors d'une confrontation perceptive démontre cette capacité du spectateur à éprouver un certain plaisir à la vue ou au contact de l'œuvre d'art. Comme le soutenait Abraham Moles, « le propre de l'œuvre est de transcender la capacité de perception de l'individu ». ¹ L'œuvre d'art agit sur le regard, fournit des modèles de vision, des schèmes de perception et des moments de délectation en recourant à des sensations tactiles et motrices et à toutes nos facultés. Une forme de ravissement se produit souvent lors de l'apparition soudaine d'une chose qui se fait voir et entendre avec une précision in-exprimable. Les forces suggestives, principes vivifiants et stimulants, sont des moments de turbulence d'une rare intensité, que l'on voudrait renouvelables à volonté.

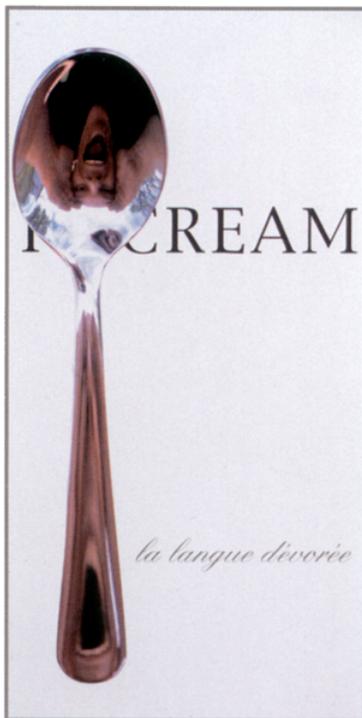
La délectation dépasse largement la simplicité d'un « vécu » ou d'une expérience intérieure tout en permettant de reconsidérer notre relation de jouissance. Je m'en voudrais de passer sous silence l'expression scolastique *delectatio morosa* (délectation morose) où l'adjectif *morosa* vient de *moror* – *aris*, qui signifie « s'arrêter », « s'attarder ». D'où l'idée de se complaire plus ou moins longtemps dans certaines pensées ou élucubrations. L'expression n'a donc rien à voir avec le sens, qu'on lui donne couramment, d'une situation ou d'une réalité qui serait génératrice d'une humeur chagrine et acrimonieuse.

La délectation, expérience désirable, est tout entière dans le système

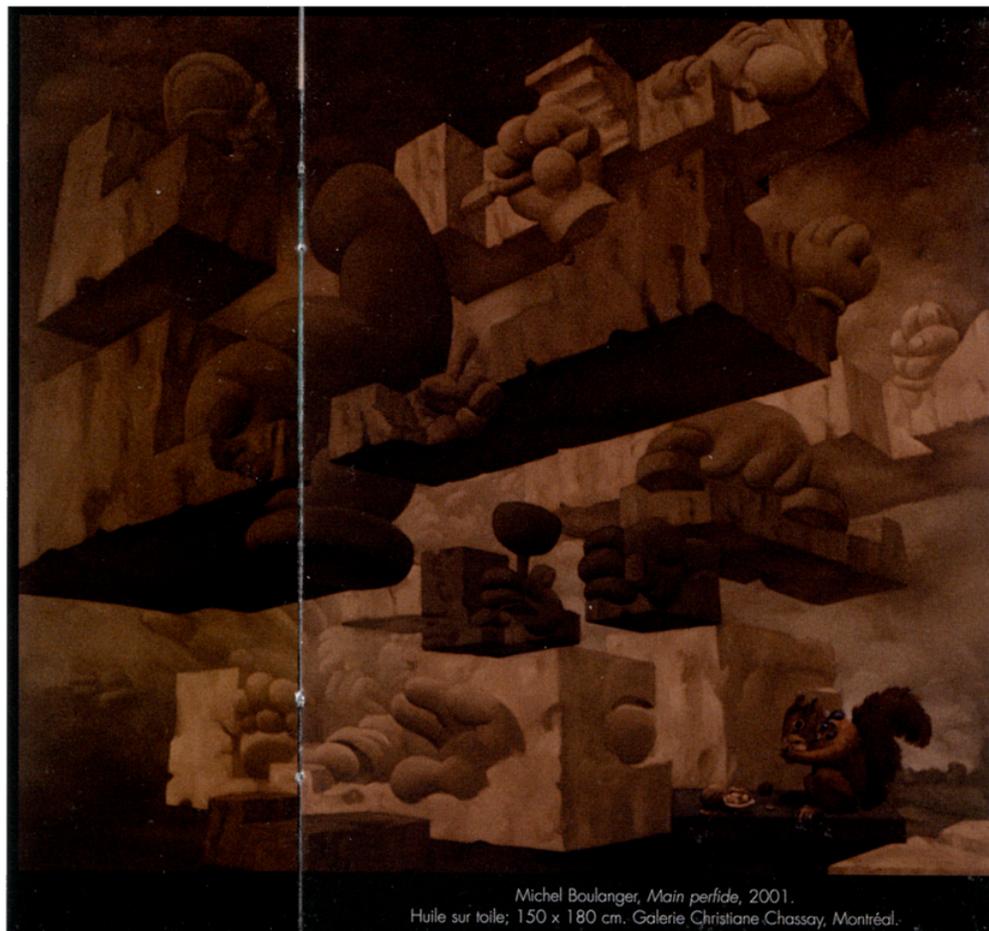
Bertrand R. Pitt, *Dérive*, 2000-2002. Installation vidéo sonore. Photo : Guy L'Heureux.



Bertrand R. Pitt, *Dérive*, 2000-2002. Installation vidéo sonore. Photo : Guy L'Heureux.



Lucie Duval, *À corps perdu*,
2001. Photographie.
Vu, Québec.



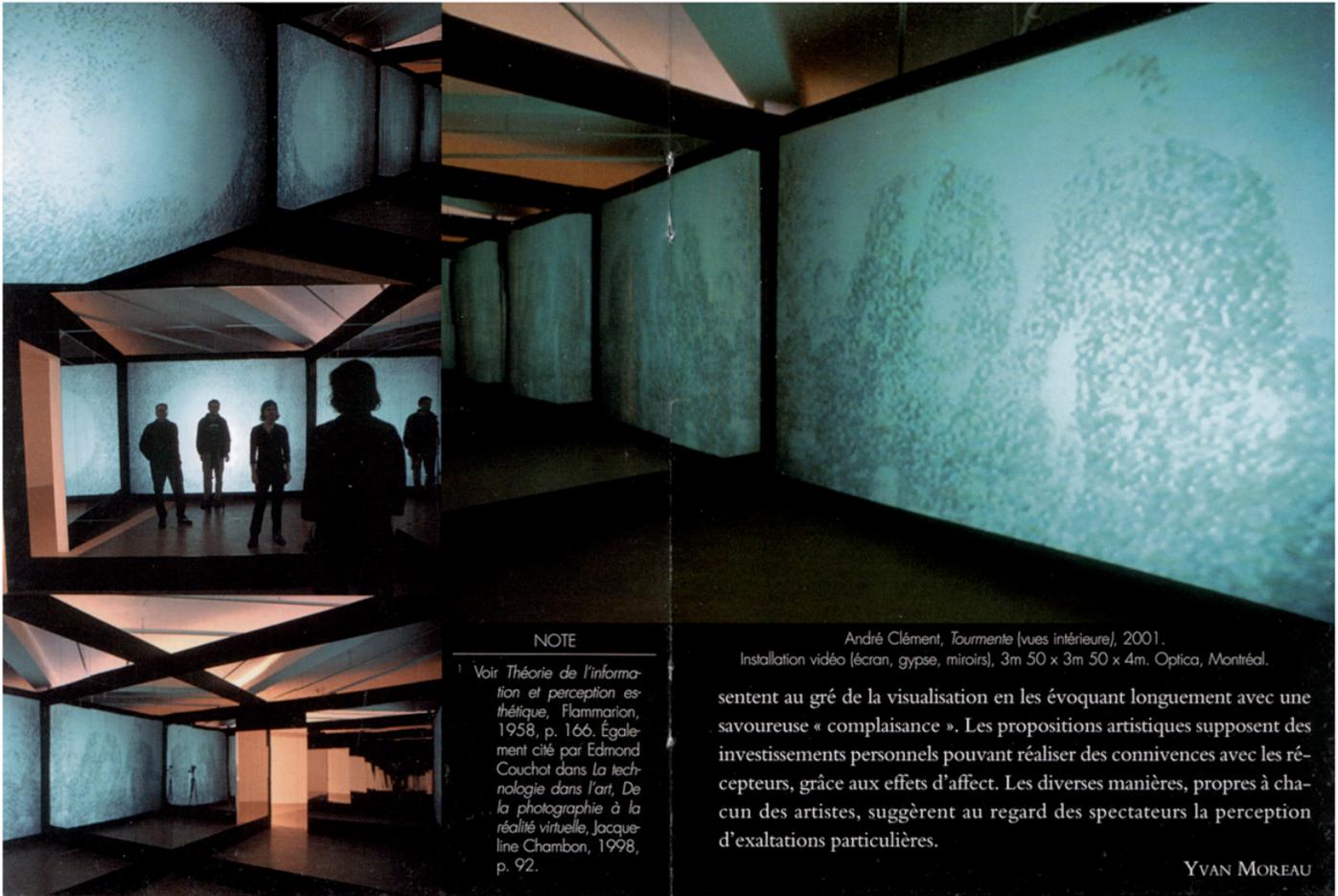
Michel Boulanger, *Main perfide*, 2001.
Huile sur toile; 150 x 180 cm. Galerie Christiane Chassay, Montréal.



Michel Boulanger, *Nature satisfaite*, 1999.
Huile sur toile; 150 x 200 cm. Galerie Christiane Chassay, Montréal.

« d'allusions » qui la situe. Elle produit une intensité, nous fascine et nous retient. Elle comble le regardeur en le projetant dans ses pensées, dans sa mémoire, dans son histoire ou sa mythologie personnelle, dans son imagination et sa sensibilité. Un plaisir délectable ne se mesure pas en terme de complexité mais en terme d'implication individuelle. Du côté de l'intellect, le récepteur de l'œuvre d'art repère et déchiffre des éléments de signification, voire un sens général cohérent, qui peuvent être conceptuels, théoriques, sociaux, scientifiques. Tandis que du côté de l'esthétique, il remarque et apprécie la rigueur et/ou la désinvolture et/ou encore, le travestissement de l'inscription d'une forme, l'agencement des masses, le système de couleurs, la mise en place d'une structure spatiale, ainsi que les rapports plastiques ou rythmiques. La délectation excite notre désir de voir et notre goût de l'observation.

L'œuvre délectable stimule l'activité cognitive, entraîne des réactions pulsionnelles et actualise des choses absentes par lesquelles on s'applique à fixer des images qui se pré-



NOTE

¹ Voir *Théorie de l'information et perception esthétique*, Flammarion, 1958, p. 166. Également cité par Edmond Couchot dans *La technologie dans l'art, De la photographie à la réalité virtuelle*, Jacqueline Chambon, 1998, p. 92.

André Clément, *Tourmente (vues intérieure)*, 2001.
Installation vidéo (écran, gypse, miroirs), 3m 50 x 3m 50 x 4m. Optica, Montréal.

sentent au gré de la visualisation en les évoquant longuement avec une savoureuse « complaisance ». Les propositions artistiques supposent des investissements personnels pouvant réaliser des connivences avec les récepteurs, grâce aux effets d'affect. Les diverses manières, propres à chacun des artistes, suggèrent au regard des spectateurs la perception d'exaltations particulières.

YVAN MOREAU